



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE GEMBLOUX

FRW, le 24 mai 2016



Information & consultation villageoise à Grand Leez
Le **23 mai 2016**, salle aEspace Grand Leez
Synthèse

Participants :

- **19 citoyens**
- Pour le **Conseil communal (10)**: Marc BAUVIN (Echevin), Benoît DISPA (Bourgmestre), Emmanuel DELSAUTE (Cons. Comm.), Gauthier DE SAUVAGE (Echevin), Martine DUPUIS (Présidente CPAS), Alain GODA (Echevin), Jérôme HAUBRUGE (Echevin), Santos LEKEU (Cons. Comm.), Jacques ROUSSEAU (Cons. Comm.), Guy THIRY (Cons. Comm.)
- Pour l'**administration communale** : Christine HUBERT (Pôle cadre de vie, agent relais ODR)
- Pour le **CREAT** (bureau d'études) : Anne SINZOT, excusée
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (agent traitant)

Copie :

- Mise en ligne sur site internet de la Ville de Gembloux
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR
- à la Direction de la FRW
- à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)
- au CREAT-UCL
- aux participants

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Powerpoint
- Annexe 2 – Résultats de la consultation de Grand Leez

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
3. Présentation du pré-diagnostic communal
4. Consultation par sous-groupe thématique
5. Questions à approfondir en plénière
6. Présentation de l'étape suivante : Groupes de travail et renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
7. Conclusion

1. Introduction

Monsieur le Bourgmestre BENOIT DISPA souhaite la bienvenue aux participants. Forte de l'expérience de leur première Opération de Développement Rural (ODR) qui a permis à de nombreux projets de voir le jour dans la plupart des villages gembloutois, la Ville désire renouveler l'expérience dans une nouvelle ODR. L'Echevin insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir pour les villages du territoire gembloutois pour les 15 prochaines années. La mobilisation de la population en est un facteur de réussite.

La rencontre villageoise est l'occasion d'entendre les citoyens de tous les villages de l'entité (village par village). A cette occasion, les représentants politiques sont là pour écouter les citoyens, ils ne participeront donc pas aux discussions afin de laisser la libre expression des citoyens.

M. DISPA présente ensuite les représentants politiques ainsi que les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR ainsi que le CREAT-UCL, auteur du PCDR (excusé pour cette réunion).

Lors de son inscription, chaque participant a reçu un talon à compléter avec ce qui est selon lui l'atout principal de son village ou de sa commune et la faiblesse principale de son village ou de sa commune. Le résultat de ce mini-sondage se trouve dans l'annexe 3.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

M. BURETTE, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **Base légale** : les ODR étaient régies initialement par un Décret wallon de 1991. Celui-ci a été « modernisé » en 2014, donnant lieu à un nouveau Décret ;
- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et de développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est l'un des piliers de l'ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement du territoire. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon. Mais plus largement, de plus en plus de pouvoirs subsidiants demandent à ce qu'un projet à subventionner s'inscrive dans une stratégie locale.
- **Les acteurs principaux de l'ODR de Gembloux** sont :
 - La Ville et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).

- L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be) qui a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Ville dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
- La Wallonie et son administration, et plus particulièrement la DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, qui est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsidés) « Développement Rural ».
- Le Bureau d'étude, le CREAT – UCL, qui est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Gembloux. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser une vision d'ensemble de Gembloux, avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (CREAT-UCL) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic est ensuite enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

Jocelyne VAN LIERDE présente le « portrait-robot » de Gembloux, synthèse succincte du pré-diagnostic du CREAT et d'éléments collectés lors de premières consultations du premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne). La présentation de ce « portrait-robot » se trouve en annexe 2.

Questions/remarques :

- Lors du 1^{er} PCDR, le Schéma de Structure Communal (SSC) avait été présenté. Ce SSC contenait des orientations précises en termes d'aménagement du territoire. Qu'en est-il pour la réalisation du 2^{ème} PCDR ? La commune compte-t-elle intensifier l'urbanisation et étendre les villages ? A Grand-Leez, la population est en augmentation. Va-t-on ouvrir de nouvelles zones d'habitat ?

- Le Schéma de Structure Communal est en cours de révision. Les intentions communales sont de renforcer le périmètre urbain pour alléger les pressions foncières dans les villages. La densification de Gembloux se fait par l'aménagement des anciens sites industriels (ex : La Sucrierie).
- Le turn-over de la population peut-il s'expliquer par la présence d'une population estudiantine ?
 - C'est une possibilité qu'il s'agira de creuser dans le cadre du 2^{ème} PCDR. Il est à noter que pour certains villages, les mouvements d'entrées et de sorties représentent jusqu'à 30% de la population. A Gembloux centre, le profil de la population est plus jeune. Et dès que les jeunes couples ont le projet de fonder une famille, ils quittent la ville pour s'installer soit dans les villages de l'entité gembloutoise ou vont s'établir dans d'autres communes.
- En ce qui concerne les aspects paysagers et naturels, à Grand-Leez la tendance est de s'écarter de l'Orneau qui devient un égout à ciel ouvert !
 - Deux collecteurs ont été mis en œuvre à Sauvenière et à Lonzée. Les informations de la SPGE (Société Publique de la Gestion des Eaux) et de l'INASEP (Intercommunale Namuroise de Services Publics) vont dans le sens de reculer de quelques années la programmation dans d'autres villages.

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au « portrait-robot » présenté et d'apporter leur avis sur les atouts et les faiblesses de leur commune et de leur village.

Ceux-ci seront répartis en sous-groupes. Pendant 50 minutes les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses du territoire sur 3 thématiques traitées à savoir :

- Habiter à Gembloux
- Vivre ensemble à Gembloux
- Travailler et entreprendre à Gembloux

Chaque panneau thématique contiendra d'une part les atouts/faiblesses repris dans le portrait-robot : les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés. D'autre part, ils seront amenés à compléter les atouts et faiblesses propres à leur village.

- Le résultat des travaux en sous-groupes qui reflète le ressenti des habitants **se trouve en annexe 2.**

5. Questions à approfondir en plénière

Une deuxième phase de consultation est organisée en plénière pour permettre d'éclaircir certaines contradictions et questions que l'auteur de PCDR et la FRW ont pu mettre en évidence suite aux

premières synthèses de consultation organisées durant le premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne).

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mèneront les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Ces expressions pourraient paraître subjectives ou liées à un manque de connaissance d'une thématique précise mais sont le reflet du ressenti de certains habitants.

→ Affirmation 1 : Il manque de liens entre les différents quartiers de Grand-Leez !

Majorité de vert et 4 cartons rouges

Éléments issus du débat en lien avec cette affirmation :

- Manque de sentiers, trottoirs, pistes cyclables pour se déplacer dans le village en sécurité ;
- Les habitants ne sont pas séparés par des habitudes de vie différentes. Pas de ressenti de manque de liens ;
- Pas d'identité différente selon les quartiers ;
- Le lien social est bien vécu par contre pour le lien physique, il est dangereux de se rendre au centre du village en venant de Petit-Leez ;
- Pas de métro à Grand-Leez !

→ Affirmation 2 : Grand-Leez est davantage tourné vers La Bruyère et Eghezée que vers Gembloux !

Forte majorité de rouge

Éléments issus du débat en lien avec cette affirmation :

- Il y a 10 ans peut-être ;
- La présence de centres commerciaux le long des RN à Gembloux fait que les Grands-Leeziens s'y rendent pour leurs courses, même si on déplore la fermeture des commerces au centre-ville ;
- Convergence vers Gembloux notamment pour tout ce qui concerne la vie administrative ;
- Grand-Leez fait partie de Gembloux ;
- Des liens existent grâce aux jeux intervillages pour les jeunes qui font partie des clubs des jeunes participants. D'autres jeunes sont tournés vers Namur, vers les lieux d'implantations de leurs écoles, vers les lieux d'activités comme l'académie ;
- Saint-Denis, c'est Grand-Leez car tout contre !

→ Affirmation 3 : J'achète dans mon village !

Vert à l'unanimité moins 2 mitigés

Éléments issus du débat en lien avec cette affirmation :

- Mitigé car on ne trouve pas de tout ;
- Même si présence de : 2 boulangeries, frieterie, pharmacie, garage, épicerie (en dépannage), boucherie, restaurant, 2 cafés, vente d'œufs ;
- Un habitant de Petit-Leez va à la boulangerie à Meux et retrouve ses voisins + la supérette qui offre une librairie, point poste, boucherie ;
- Lancer une pétition pour retrouver une librairie qui vient de fermer.

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, les habitants auront deux nouvelles occasions de donner leur avis : lors de GT (groupes de travail) et en posant leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural.

Les groupes de travail seront ouverts à toute la population et auront pour objectif de faire émerger des objectifs de développement et des idées de projets en lien avec les enjeux issus du diagnostic partagé. Une série de réunions thématiques (en fonction des enjeux) seront organisées dans le courant du 2d semestre 2016.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) existe déjà suite à la première Opération de Développement Rural et devra être renouvelée après les GT afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est un organe consultatif communal composé de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

La CLDR n'est pas un organe décisionnel, ce rôle étant du ressort de la Ville, pouvoir local et « Maître d'ouvrage » de l'ODR.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Ville un avant-projet de P.C.D.R. comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R. et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Ville ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du P.C.D.R. et de la dynamique.

Les participants ont tous reçu un formulaire les invitant à se manifester pour participer au GT ou poser leur candidature pour la CLDR.

Témoignages de 2 membres de la CLDR actuelle :

- Intérêt de participer pour porter le projet de son village mais aussi cela permet de prendre connaissance de ce qui se passe dans les autres villages, d'avoir une vision globale des projets.

- Intérêt de s'investir à côté du politique dans la gestion de la vie publique. On participe à un processus d'élaboration et à un processus décisionnel. Il s'agit d'une action citoyenne intense mais qui demande de l'engagement sur le long terme.

7. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (Site internet, page Facebook, bulletin communal, mailing list...)

- <http://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/operation-de-developpement-rural>

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS & Jocelyne VAN LIERDE